

# Un couple bloqué sur un voilier en Afrique du Sud

En raison de la pandémie de coronavirus, un couple originaire des Côtes-d'Armor qui faisait le tour du monde en voilier, est coincé en Afrique du Sud. Sur place, la situation est délicate.

## Témoignage



« Je m'appelle Reine Conan, je suis originaire de Paimpol et j'y habite au printemps et en été. Le reste du temps je navigue à bord d'un voilier, *Gamine PL*, un amél kirk de 33 pieds, avec mon compagnon qui a entrepris un tour du monde, il y a dix ans.

En novembre 2019 le bateau est arrivé en Afrique du Sud, dans le port de Richards Bay en provenance de Madagascar par le canal de Mozambique. Depuis le début de l'année 2020, nous visitons ce pays en cabotant de port en port, côté océan Indien.

## Du rêve au cauchemar

De Richards Bay à Durban, où nous sommes restés un mois, puis East London et Port Elisabeth, nous retrouvons nos mêmes amis naviga-

teurs qui font le même parcours que nous. La vie était belle.

Puis, le 18 mars, tout a basculé. Dans le port de Mossel Bay, la consigne vient de tomber : pas de bateaux étrangers. Panique sur les pontons. On nous laisse finalement remplir 200 litres d'eau et on nous donne une heure pour faire nos courses au supermarché.

Nous décidons d'aller mouiller au fond de la baie. Dix jours se passent sans que quiconque ici ne s'inquiète de nous. Excepté nos enfants et nos proches en France. Ma sœur, qui habite Saint-Brieuc, a la bonne idée d'appeler l'ambassade de France qui prend de nos nouvelles via la vice-consule, basée à Cape Town. Elle nous met en contact avec le MRCC (Maritime Rescue Coordination Center) et le NRSI, l'équivalent du sauvetage en mer en Afrique du Sud.

## Lock-down

Le 27 mars, à la radio on apprend que le président a décrété le confinement. Lock-down pour trois semaines ! On n'avait pas le droit d'aller à terre, et maintenant on n'a plus le droit de rester en mer. L'hiver approche et les possibilités de partir se font rares.

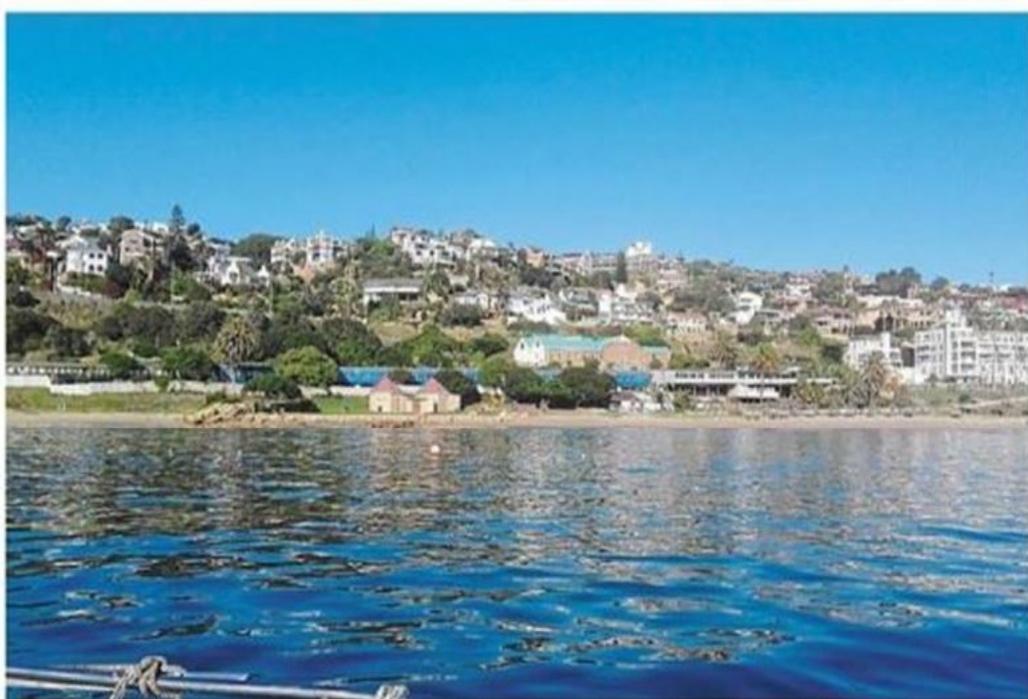
La vice-consule m'a contactée le lundi 6 avril pour me proposer un vol commercial la semaine prochaine. Le coût ? 900 €, sans compter les 400 km de taxi à financer pour pou-



Reine Conan, paimpolaise, est actuellement coincée avec son compagnon en Afrique du sud. | PHOTO: REINE CONAN

voir rejoindre l'aéroport. J'ai décliné. Et puis, que faire du bateau ? Il n'est pas question de le laisser ici sans surveillance à l'extérieur du port.

Nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Un ami marin Basque et un Allemand, sont restés seuls dans la marina de Richards



Les deux navigateurs originaires des Côtes-d'Armor sont bloqués en Afrique du sud. Ils n'ont pas le droit de quitter leur voilier. | PHOTO: REINE CONAN

Bay. Juste en face, dans la marina de Zululand, Guillaume, de Mayotte, n'a pas le droit de descendre de son catamaran. Un Arcachonnais est dans la baie de Saldhana, côté Atlantique. Des Normands, partis du Cap la veille du confinement, sont bien arrivés à Sainte-Hélène, pour se voir

refuser l'entrée, et restent ballottés dans la houle devant l'île.

Aux dernières nouvelles, un couple d'amis navigateurs, qui font le tour du monde comme nous, étaient confinés à l'intérieur du port de Port Elisabeth. Via le consulat, ils ont réservé un vol pour rejoindre Paris, décidant

de laisser leur bateau aux bons soins d'un voisin de ponton. Problème, ils n'ont pas eu l'autorisation de quitter le port pour aller en taxi jusqu'à l'aéroport.

Nous avons fait le choix d'attendre. Le lock-down finit officiellement le 16 avril. Wait and see... >>>